

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**(District Sainte-Rosalie)**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **1<sup>er</sup> mars 2021**, à 16 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 2 039 064, propriété de monsieur Jim Meunier et madame Élise Pincince-Bureau.

Cette demande consiste à permettre ce qui suit, pour l'immeuble sis au 14185, avenue Guertin :

- 1) l'aménagement de 1 case de stationnement projetée derrière une case située dans un garage, alors que l'article 19.7.2.2 c) du règlement d'urbanisme numéro 350 ne le permet pas pour une habitation bifamiliale;
- 2) l'empiètement de 2 cases de stationnement en cour avant projetées devant la façade de la résidence, alors que l'article 19.7.2.1 du règlement d'urbanisme numéro 350 ne permet pas l'aménagement de case de stationnement en cour avant.

Le tout est conditionnel à la renonciation de tout recours de la part des propriétaires de l'immeuble contre la Ville, et ce, à l'égard d'éventuels travaux de réparation ou d'entretien de la conduite souterraine située à l'intérieur de la servitude numéro 110 765.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 26 février 2021 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Saint-Hyacinthe, le 10 février 2021



Geneviève Lauzière, L.L. B., OMA  
greffière